



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Nombre et rôle insuffisants des référents "enseignement de défense et sécurité"

Question écrite n° 32921

Texte de la question

M. Claude de Ganay rappelle à Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation que le lien armée-Nation fonde les relations entre les citoyens et les forces armées : l'entretenir est une tâche essentielle qui se concrétise par des actions au fil de la scolarité. Cette éducation à la défense porte des réussites dans le domaine scolaire, mais force est de constater que, dans le supérieur, cette mission disparaît, à moins que les étudiants n'inscrivent leur parcours professionnel dans une voie spécialisée (dans un master où les questions de défense et de sécurité sont mises en avant). Pour leurs autres condisciples, les problématiques liées à ces domaines essentiels pour la compréhension du monde qui les entoure, et qui touche aux questions de défense et de sécurité nationale, sont souvent inexistantes. Dans certaines universités et établissements supérieurs, c'est la mission des référents enseignement de défense et de sécurité que de proposer des conférences, des activités jusqu'à des unités d'enseignement libre. Mais ces référents sont peu nombreux et ne trouvent pas au sein du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation un relais suffisant. Il lui demande ce qu'il est possible de faire afin de donner à ces référents la place et le rôle qu'ils méritent.

Données clés

Auteur : [M. Claude de Ganay](#)

Circonscription : Loiret (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32921

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : [Enseignement supérieur, recherche et innovation](#)

Ministère attributaire : [Enseignement supérieur et recherche](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 octobre 2020](#), page 6992

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)